

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 22 mai 2014

DCM N° 14-05-22-12

Objet : Attribution de bourses et de parrainages au titre de l'accompagnement à l'initiative et l'engagement des jeunes.

Rapporteur: M. SCUDERI

Par délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2013, la Ville de Metz a décidé de signer la nouvelle Charte de l'Accompagnement des Initiatives et de l'Engagement des Jeunes en Moselle aux côtés des autres partenaires mobilisés autour de ce dispositif. C'est dans ce cadre qu'il est proposé aujourd'hui de soutenir trois projets récompensés par le jury départemental « Projet Jeunes » du 9 avril 2014, pour un montant total de **3 800 €**.

Maxime LE MOING : « Festival du film loupé » - animation locale

Trois étudiants en art ont créé en 2012 le festival du film loupé et préparent désormais la 3^e édition. Sous le ton de la bonne humeur, cet évènement se déroule chaque année à Metz et récompense des courts-métrages inaboutis ou inachevés dans leur conception, mais en aucun cas des films mauvais. Les réalisateurs lauréats se voient remettre des « Presque d'Or ». Concerts, expositions et installations rythment également la journée dédiée au festival qui se déroulera cette année le 28 mai au sein de la galerie Faux-Mouvement. Le coût total de l'opération s'élève à 1 750 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de **1 300 €** correspondant à une bourse de 1 000 €, ainsi que d'un parrainage de 300 €.

Mickaël IACOVONE : « Tout le monde s'en fout » - création numérique

Mickaël a imaginé et créé la saison pilote d'une web-série qui propose de répondre à des questions auxquelles peu de personnes prêtent de l'intérêt, sous un format court et ludique. La saison qui s'annonce soulèvera uniquement des questions portant sur Metz et les messins. Le coût total de l'opération s'élève à 2 140 €. Il est proposé l'attribution d'une bourse de **1 000 €**.

Bastien HEBEISEN : « Embody » - animation locale

ALIAT est un blog de critique musicale animé par quatre passionnés messins depuis 2009. C'est également depuis 2011 une association sur laquelle s'appuient les porteurs du projet pour organiser la première édition d'un festival de musiques actuelles ayant pour objectif de rassembler l'ensemble des acteurs de la scène locale : les artistes, mais aussi les techniciens, medias spécialisés, publics avertis. Les Trinitaires accueilleront cet évènement le 30 mai 2014. Le coût total de l'opération s'élève à 9 565 €. Il est proposé l'attribution d'un

parrainage à hauteur de **1 500 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2013 portant sur la signature par la Ville de Metz de la Charte du Club des Partenaires pour l'initiative et l'engagement des jeunes en Moselle,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** aux associations ci-dessous, et au bénéfice des projets correspondants, les subventions suivantes au titre du dispositif Projet Jeunes pour un montant total de **3 800 €** :
 - Association ELAS (Maxime LE MOING : Festival du film loupé) 1 300 €
 - Association TEREB PRODUCTION (Mickaël IACOVONE : Tout le monde s'en fout) 1 000 €
 - Association ALIAT (Bastien HEBEISEN : Embody) 1 500 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

La dépense totale s'élève à **3 800 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 46 Absents : 9

Dont excusés : 4

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ